



Les archers de la Seules et le Comité Départemental du Calvados sont heureux de vous inviter à participer au 7^{ème} Trophée des Roses

le dimanche 26 janvier 2025

**Pour ce concours par équipes féminines,
nous vous donnons RDV salle de l'Edit à Courseulles sur mer**

Attention au changement du règlement



Greffe

Ouverture du greffe : 9h30

Début des échauffements: 9h45

Inspection du matériel : 10h15

Début des tirs de qualification par équipe : 10h30



CATEGORIES

Scratch Dames « arc classique » sans catégorie d'âge

Scratch Dames « arc à poulies » sans catégorie d'âge

Scratch Dames « arc nu » sans catégorie d'âge



Formule

Tir de qualification par équipe.

Matches sur le principe de « Montante / Descendante » entre les trois catégories (classiques, poulies et nus) avec un système de compensation pour équilibrer les scores (voir règlement).

Toutes les équipes tirent jusqu'à l'établissement du classement final.

Tir par équipes de 2 (possibilité d'une remplaçante) : 40 équipes maximum.
Mixité de club possible dans une équipe.

- ❖ Possibilité de mixer dans une équipe un arc à poulies et un arc classique ou arc nu. Dans ce cas l'équipe sera classée en poulies.
- ❖ Possibilité de mixer dans une équipe un arc nu et un arc classique : l'équipe sera en classique.

Blasons :

Tir à 18 mètres – **Classique et nu** : blasons de 40 cm – **Poulies** : blasons trispot de 40 cm

Rythme des tirs :

AB/CD (suivant le nombre d'équipe)

Tenues :

Libre, chaussures de sport obligatoires

Les déguisements sont autorisés, et même souhaités

Tir de qualification :

10 volées de 6 flèches (3 flèches par archère) – 2 blasons par équipe

Temps des volées :

2 minutes avec les 2 archères sur le pas de tir – la remplaçante ne peut pas entrer en cours de volée.

Phases finales :

Début 1 heure après la fin des tirs de qualification, pour toutes les équipes.

Etablissement du tableau montante/descendante en fonction du tir qualificatif, puis matches.

Chaque archère tire trois flèches.



Récompenses :

Aux 3 premières équipes
de chaque catégorie d'arme

Les tirs se feront avec une musique d'ambiance

Droits d'inscriptions : 15 € par équipe

Règlement sur place lors du passage au greffe

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE JEUDI 23 JANVIER 2025

Nous indiquer : nom de l'équipe , armes et si présence d'une débutante

Inscriptions uniquement par mail :

archers.seulles@gmail.com

Si besoin, contact au 06 95 18 23 33

Arbitres du concours :

BOISGONTIER Hervé - OUZOUF Christophe - VINCENT Henri

Buvette et restauration sur place

Venez nombreuses !!!
